



Métropole **Rouen Normandie**  
Commune de **Ymare**  
Révision du Plan Local d'Urbanisme

*Ymare*

## Annexes sanitaires pièce n°6

mars 2017

# 1 Gestion de la ressource en eau

La gestion de la ressource en eau sur Ymare relève du Syndicat d’Alimentation en Eau Potable de Boos (SAEP Boos). L’exploitation des installations du SAEP de Boos est gérée par la SADE, via un contrat d’affermage.

## 2.3.1 Alimentation en eau potable

L’alimentation en eau potable sur Ymare est assurée par différentes ressources, dont le tableau suivant présente les caractéristiques (source: SCoT Métropole Rouen Normandie) :

Ressource		DUP		Prélèvement en 2012	
		Année	Volume journalier autorisé (m3/j)	Volume journalier moyen en m3/j	Volume annuel en m3/an
Hors CREA	Douville (Grande Aulnaie)	1994	2 000	1 383	504 900
	Radepont (château)	1994	4 200	1 547	564 500
	Radepont (Petite Aulnaie)	2005	2 800	1 862	679 600
		1993	1 400	1 107	403 900
		-	-	149	54 469
Saint-Aubin-Épinay	Longues raies	1995	4 500	1 107	403 900
	Puits Saint-Aubin (service bas)			149	54 469
	Forage Saint-Jacques (service haut)	1993	1 400	432	157 600

La desserte en eau s’opère par l’intermédiaire d’un bassin intermédiaire de 500 m3 situé sur la commune limitrophe de Quévreville-la-Poterie.

## 1.2 Assainissement des eaux pluviales

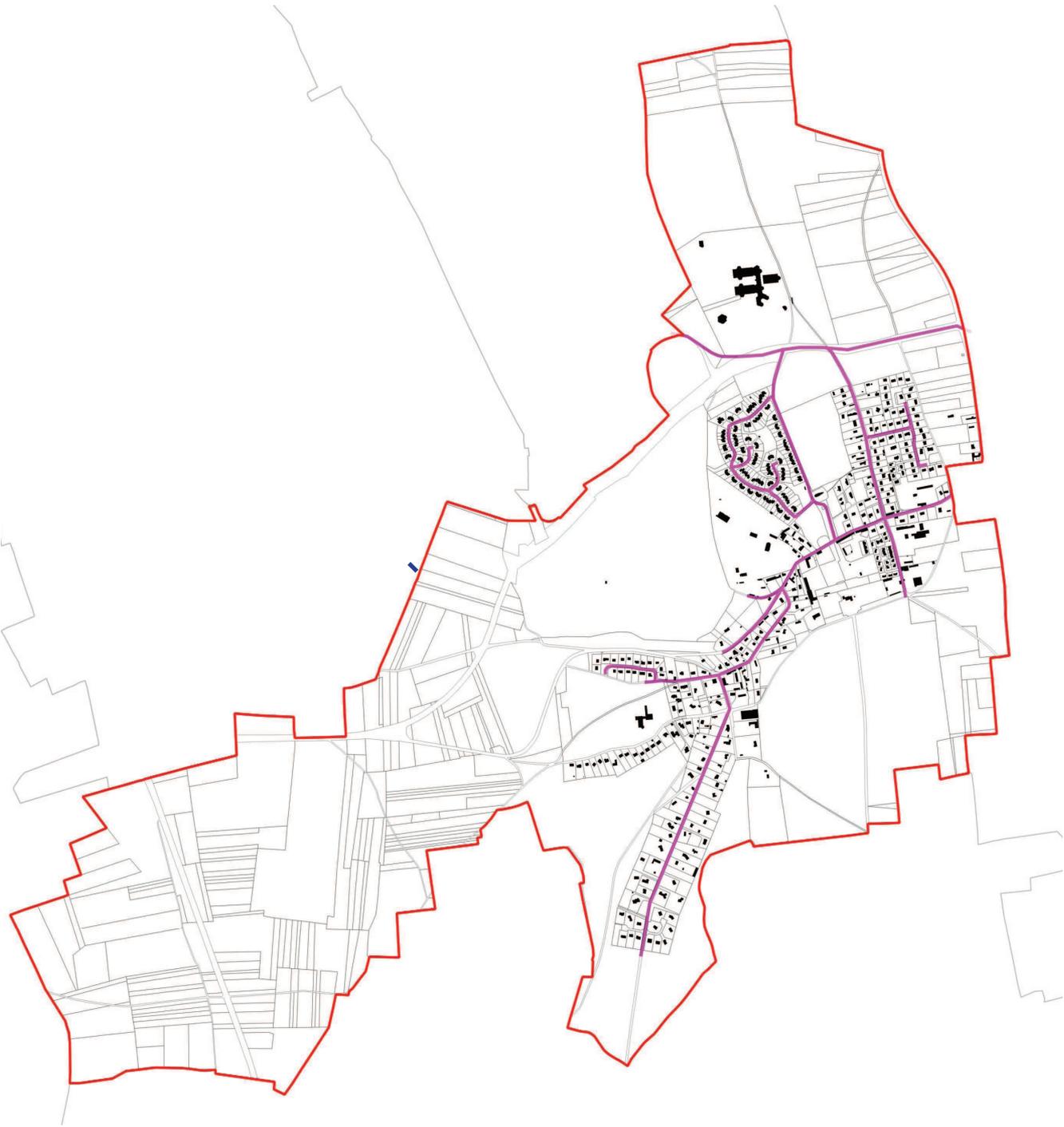
Peu développé, et en l’absence d’exutoire naturel sur la commune le réseau d’assainissement des eaux pluviales est composé de cinq bassins de collectes des eaux pluviales respectivement localisées aux emplacements suivants :

- Deux bassins de collectes, situés rue du petit Bosc et rue de l’Église possèdent le même exutoire, à savoir la mare située à proximité de la mairie,
- Un bassin de retenue implanté à proximité de l’aérojecteur AE6 qui sert d’exutoire au réseau pluvial qui dessert la partie nord du lotissement rue de l’église/rue de la Vieille Pierre,
- Impasse de l’Éperon
- Antenne pluviale raccordée sur un fossé entre le chemin du Calvaire et l’ancienne route départementale D13.

## 1.3 Assainissement des eaux usées

**La station d’épuration en charge du traitement des eaux usées sur Ymare est celle de Gouy, mise en service depuis 2001. Le réseau est de type séparatif. C’est le Syndicat rural d’Assainissement du Plateau de Boos qui est en charge du réseau.**

La collecte des eaux usées s’opère via un réseau de canalisations gravitaires (diamètre 150 et 200 mm) in-



ALIMENTATION EN EAU POTABLE

— Réseau d'alimentation en eau potable

terconnecté à un réseau plus large : 5 aéroéjecteurs permettent ainsi d'évacuer les eaux usées d'Ymare en direction du réseau de Saint-Aubin-Celloville.

Ces aéroéjecteurs sont localisés respectivement aux emplacements suivants sur la commune :

- Rue de l'Éperon, deux aéroéjecteurs recueillent d'une part les effluents de l'impasse éponyme et ceux de l'usine Thomson CSF (qui dispose par ailleurs de son propre aéroéjecteur de secours ainsi qu'un compresseur air)
- Grande Rue, à l'ouest de la mairie, aéroéjecteur qui reçoit les effluents de la route départementale D13
- Au niveau de la mare du Parc où transitent les eaux usées générées par le lotissement de la rue de l'Église et de la rue de la Vieille Pierre
- Au niveau du château, un aéroéjecteur reçoit les effluents des aéroéjecteurs de la rue de l'Éperon et de la Grande Rue, et dessert également toute la partie est de la commune, incluant entre autres, la rue du petit Bosc.

Le traitement des eaux usées se fait par boue activée. L'état initial du SCoT de la Métropole Rouen Normandie présente une capacité de 5 000 équivalents/habitants pour la station de Gouy, pour un débit journalier d'environ 835 m<sup>3</sup>.

## 2 Gestion des déchets

### 2.1 Collecte des déchets

La collecte des déchets et leur valorisation apparaissent comme un souci majeur à l'échelle de l'intercommunalité. Le Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen (SMEDAR) met notamment l'accent sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication avec la mise en place d'un site Internet et d'une application accessibles depuis ordinateur, tablette et smartphone afin que les usagers puissent prendre connaissance des points de collecte par type de déchets en fonction de l'adresse indiquée.

Le SMEDAR gère les déchets de 165 communes, soit près de 610 000 habitants ce qui en fait l'un des plus importants Syndicats en matière de valorisation des déchets sur le plan national.

#### Déchets ménagers et assimilés

La collecte des déchets ménagers est gérée à l'échelle intercommunale par la Métropole Rouen Normandie et plus particulièrement par le SMEDAR.

Sur Ymare, la collecte des déchets ménagers se fait en porte-à-porte une fois par semaine, le lundi. Des sacs gris sont remis aux usagers par la mairie.

#### Déchets recyclables

Les déchets recyclables, les emballages et papiers sont également collectés une fois par semaine, le même jour que les ordures ménagères.

Les administrés reçoivent des sacs jaunes pour leurs déchets recyclables.

Un point d'apport volontaire, pour les emballages en verre, les piles ainsi que les huiles usagées, se situe au niveau du Parc du château.

#### Déchetterie

Aucune déchetterie n'est installée sur Ymare. La déchetterie la plus proche de la commune est celle de Boos. Cette dernière accueille les encombrants, gravats, ainsi que les déchets verts et les déchets ménagers spéciaux.

Les encombrants peuvent également être recueillis au porte-à-porte en prenant rendez-vous auprès du service de collecte des encombrants de la Métropole Rouen Normandie.

### 2.2 Valorisation des déchets

#### Déchets verts - Compostage individuel

La Métropole Rouen Normandie souhaite encourager la valorisation des déchets verts à l'échelle de l'intercommunalité en mettant à disposition des composteurs pour déchets de cuisine et déchets verts. Trois modèles sont disponibles :

- Modèle en bois ouvert (800 l) : gratuit pour le premier, 10 € de participation pour le second
- Modèle en bois fermé (800 l) : participation de 25 €
- Modèle en plastique fermé (400 l) : participation de 25 €

Ces déchets verts sont également collectés en porte-à-porte dans des sacs blancs remis aux habitants. Deux plateformes de compostages de déchets verts situées respectivement à Saint-Jean-du-Cardonnay et à Cléon sont en mesure de traiter pour l'une 40 000 t/an de déchets, et pour l'autre 15 000 t/an. À Boos, il existe une

plateforme dédiée au tri du bois.

### **Déchets ménagers, déchets industriels et commerciaux banals, déchets d'activités de soins**

L'ensemble de ces déchets fait l'objet d'une valorisation énergétique par une unité dédiée du SMEDAR. Cette dernière, mise en service en 2000 à une capacité de 325 000 t/an.

### **Déchets recyclables**

Le centre de tri, mis en service en 2006 dispose d'une capacité de 25 000 t/an pour le traitement des emballages ménagers recyclables et papiers.

